

Circuler sur deux roues au Québec : état de la situation

Source

Vélo Québec (2010) L'état du vélo au Québec en 2010.

Au cours des dernières années, le vélo a connu une vague de popularité sans précédent. Les Québécois qui sont maintenant de plus en plus nombreux à en faire régulièrement. En effet, parmi les quelque huit millions d'habitants que compte le Québec, la moitié des adultes font du vélo et le tiers pratique ce sport au moins une fois par semaine. Cela représente près de 1 940 000 000 kilomètres parcourus sans émission de gaz à effets de serre, par année.

La préoccupation croissante de la population et des gouvernements à l'égard de la santé, de la préservation de l'environnement et de la mobilité durable s'accompagne d'une amélioration de la place du vélo au Québec. Tout d'abord, à des fins de transport puisqu'on compte maintenant 1,3 millions d'adultes qui utilisent le vélo à cette fin. À Montréal, le pourcentage de la population qui pratique le vélo à des fins de transport est passé de 25 % à 53 % entre 2000 et 2010. De plus, la quasi-totalité des Québécois est d'avis que le vélo utilitaire doit être encouragé. Plusieurs actions concrètes sont posées comme l'accroissement du nombre de parc à vélo de 11 % au cours des cinq dernières années, le prolongement de la route verte qui est passé de 3600 à 4700 kilomètres entre 2005 et 2010, la venue du Bixi à Montréal ainsi que l'ajout de près de 160 km de voies cyclables et de feux de circulation priorisant les cyclistes.

En 2010, un cycliste québécois parcourt en moyenne 47 kilomètres par semaine. La popularité s'observe dans toutes les tranches d'âge, excepté chez les jeunes où l'on observe une diminution très marquée du nombre de cyclistes assidus entre 2000 et 2010.

La sécurité à vélo semble préoccuper les Québécois puisque lorsqu'on leur demande ce qui les retient d'utiliser le vélo comme moyen de transport, quatre personnes sur dix invoquent le risque d'accident ou de blessure. Cependant, cette perception ne correspond pas tout à fait à la réalité : en 2009, on déplore un décès pour 120 millions de kilomètres parcourus à vélo au Québec. Ce qui est rassurant, c'est que les provinces canadiennes qui ont le plus investi dans le cyclisme voient augmenter le nombre de cyclistes et diminuer le taux de mortalité associé à sa pratique.



En plus d'être un moyen de transport populaire, le vélo est l'un des loisirs les plus pratiqués au Québec. En 2010, on y compte près de 300 clubs cyclistes. Un tiers d'entre eux a une vocation récréative. Ils rassemblent plus de 10 000 membres. Les autres clubs sont compétitifs et fédèrent plus de 6000 athlètes, jeunes et moins jeunes.

Finalement, les bienfaits pour la santé engendrés par la pratique régulière du vélo sont clairs et selon l'Organisation mondiale de la Santé, les « bénéfices santé » annuels associés au réseau cyclable québécois équivaldraient à environ 50 millions de dollars.

Annabelle Dumais et Guy Thibault